

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE**  
**La Direction Générale du financement, des investissements et des organismes professionnels**  
**UGO - PGIP**

**Prolongation de**

**L'AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS**

**POUR LA SELECTION D'ENTREPRISES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'ALLIANCES PRODUCTIVES**

Le Ministère de l'agriculture des ressources hydraulique et de la pêche/l'Unité de Gestion par objectifs du projet UGO du PGIP, publie le présent Avis d'Appel à Propositions pour la sélection d'entreprises pour la mise en place d'alliances productives avec des Groupements de développement agricole (GDA) en vue de former des alliances productives autour de produits forestiers et dans les gouvernorats suivants :

<b>Gouvernorat</b>	<b>Produits forestiers non ligneux et agricoles</b>
Kairouan	Romarin
Béja	Myrte ; lentisque ; Fromagerie
Bizerte	Myrte ; lentisque
Jandouba	Myrte ; lentisque

Les Soumissionnaires désireux de participer au présent appel à propositions peuvent obtenir des informations supplémentaires et retirer le dossier de l'Appel à Propositions, disponible à l'**Unité de Gestion du Projet- PGIP** au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche : **30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Tunisie**

Les soumissionnaires peuvent demander et obtenir le dossier d'appel à propositions **par email** en réponse à une demande formulée et envoyée à l'adresse suivante : **sofiene.guerbouj@iresa.agrinet.tn**

Sont autorisées à soumissionner au présent appel à propositions, les entreprises ou groupements d'entreprises opérant dans le secteur forestier et agricole par la commercialisation à l'état brut, la transformation, et la vente de produits finis ou semi finis des produits forestiers non ligneux (PFNL) ou agricoles et dont les activités de transformation/valorisation sont exercées dans les zones d'intervention du projet ci-dessus indiqués

Les dossiers de candidature des soumissionnaires doit retenir les pièces suivantes :

1. Lettre de motivation ;
2. Une présentation du client à travers une fiche d'information ;
3. Description de la capacité de production de l'entreprise ;
4. Description du Produit à élaborer, de la méthode de production proposée y compris les moyens matériels à utiliser et fourniture d'un plan d'action résumant les périodes de collecte, de transformation et de vente et des intervenants à chaque étape;
5. Copie des trois derniers bilans financiers ;
6. Lettre d'engagement sur l'honneur de l'exactitude des informations fournies.

Les offres peuvent être envoyées par email à l'adresse : **sofiene.guerbouj@iresa.agrinet.tn**, ou sous pli fermé par voie postale recommandée ou par Rapide poste ou remises directement en main propre contre une décharge à l'**UGO du PGIP au Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche à l'Adresse suivante : 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis / Tunisie.**

La sélection des entreprises sera faite conformément aux dispositions de l'article N°7 : Sélection des propositions du Dossier d'appel à propositions

La date limite de réception des propositions est fixée au **05 Mars 2019 à 17 heures** (Heure locale).

**L'enveloppe extérieure doit porter la mention :**

**Appel à propositions pour la Sélection d'entreprises en vue de la mise en place d'alliances productives**

**Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche**

**Unité de gestion par objectif (UGO) du PGIP**

**Adresse : 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Tunisie**